

Décès de Claude Cochonneau, président de l'APCA

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a fait part, dans un communiqué du 23 décembre, du décès de son président Claude Cochonneau, 62 ans, disparu la veille dans un accident d'installation électrique survenu sur son exploitation. Agriculteur dans la Sarthe, il était président de la Chambre d'agriculture des Pays de Loire depuis 1995, puis a été élu président de l'APCA depuis 2016 et réélu le 20 mars 2019.

L'APCA a salué « *l'homme d'engagement, l'agriculteur, le politique qui a oeuvré toute sa vie à la défense et aux intérêts des agriculteurs ainsi qu'à la promotion de l'agriculture française* ». Dans un communiqué, le ministre de l'agriculture Didier Guillaume a rendu hommage à « *un interlocuteur de confiance, un homme de dialogue, de compromis, de construction* ». La Confédération paysanne quant à elle, a salué également, « *malgré des différences de vue*», son « *engagement professionnel* ».

Un homme engagé dans les questions sociales

Claude Cochonneau était engagé notamment dans les questions sociales des agriculteurs. Il a été vice-président de la FNSEA entre 2002 et 2014, chargé principalement du dossier de l'emploi et du social. Depuis janvier 2019, il était président du groupe Agrica, groupe de protection sociale complémentaire consacré au monde agricole. Conseiller économique et social depuis 2013, il était devenu vice-président du Conseil économique social et environnemental (Cese) depuis décembre 2015.

Il a été maire de sa commune de Marçon entre 2001 et 2014. Son exploitation compte 75 ha de terres en polyculture, avec un élevage porcin et une production de vin AOC coteaux du Loir dans le Sud de la Sarthe.

Sébastien Windsor, premier vice-président de l'APCA, assure l'intérim, en attendant la tenue le 29 janvier 2020, d'une nouvelle édition par les présidents des chambres départementales et régionales.

(Source Agrapresse)